Le Reflet Municipal

Municipalité de Saint-Adelphe

Saint-Adelphe UNE VAGUE D'ÉNERGIE!

Coordonnées

150, rue Baillargeon

Saint-Adelphe, Qc G0X 2G0

Heures d'ouverture

Lundi au vendredi

8h30 à 12h et 13h à 16h30

418-322-5721

418-322-5434

www.st-adelphe.qc.ca

st-adelphe@regionmekinac.com

Municipalité de Saint-Adelphe

Dépôt légal avril 2024 - 434e parution

Bibliothèque nationale du Canada, Ottawa

Bibliothèque nationale du Québec, Montréal

Tirage mensuel de 535 copies

Avril 2024

Mot du Maire

Chère concitoyenne, Cher concitoyen,

Mékinac consulte

sur l'encadrement des éoliennes sur tout le territoire de la MRC Mékinac

La MRC Mékinac a adopté un projet de règlement de contrôle intérimaire (RCI) afin d'encadrer l'implantation d'éoliennes sur son territoire, en partenariat avec les municipalités qui la composent. L'objectif de cette réglementation est d'introduire des règles pour mieux baliser les projets de transition énergétique dans la MRC.

Avant l'adoption d'une version finale du règlement de contrôle intérimaire, les mairesses et maires de la MRC souhaitent consulter les citoyens et citoyennes pour connaître leurs préoccupations et avoir leur avis sur le projet de règlement. La population est invitée le **lundi 29 avril prochain, 19h**, à une séance de consultation à la **salle Aubin de Sainte-Thècle**. Une Web diffusion sera disponible sur le site de la MRC Mékinac.

Qu'est-ce qu'un RCI?

Il s'agit d'un outil juridique temporaire qui permet à la MRC de gérer l'aménagement du territoire en attendant l'adoption de règlements définitifs par les municipalités. Dans le cas du présent RCI qui fera l'objet d'une consultation, le règlement vise à pallier à une absence de réglementation pour l'implantation d'éoliennes dans notre schéma d'aménagement. **Pour en savoir plus, consultez la foire aux questions (FAQ) sur le site de la MRC Mékinac dans la section Mékinac consulte.**

La MRC de Mékinac a pris note des inquiétudes exprimées par les citoyens et a décidé de regrouper leurs questions les plus fréquentes. L'objectif est de fournir des réponses claires et accessibles à toute la population en se basant sur les règlements et lois en vigueur .

Paul Labranche

Le maire, Paul Labranche



AFFAIRES MUNICIPALES

RÉSOLUTIONS MARS2024

◊ Appui à la demande de madame Lise Lévesque et monsieur Michel Labranche auprès de la CPTAQ.
◊ Dépôt du projet de règlement 2024-335 relatif à la captation des séances du conseil municipal. **Reporté**.
◊ 2e versement de la quote-part payable par la municipalité à la Régie des Incendies Centre-Mékinac au coût de 33 700,16$.
◊ Engagement de l'entreprise Aljo Lebel au montant de 4 871,90$ taxes en sus, pour le fauchage des bords de chemins dans la municipalité.
◊ Acceptation de la soumission de MGEF pour la fourniture et l'épandage de chlorure de calcium dans les rangs de gravier au coût de 19 745$ excluant les taxes.
◊ Autorisation à la directrice générale à demander des soumissions pour le marquage de la chaussée sur la rue Principale, du Moulin, sur le rang St-Joseph et sur le rang Sud-Est.
◊ Remboursement ou crédit de taxes au montant de 947,05$ suite à l'émission de certificats de l'évaluateur.
◊ Installation des conteneurs à l'écocentre.
◊ Participation de la Municipalité au gala reconnaissance aux bénévoles du Centre d'action bénévole Mékinac.
◊ Don de 200$ pour la Rentrée scolaire pour tous.
◊ Acceptation du dépôt des états financiers du centre des Loisirs.
◊ Prêt à titre gracieux de la grande salle à la ligue de quilles de Saint-Adelphe.
◊ Entériner la conception d'une nouvelle enseigne pour la bibliothèque municipale au coût de 1 315$ taxes en sus.
◊ Prêt à titre gracieux de la grande salle au centre des Loisirs de Saint-Adelphe.
◊ Prêt à titre gracieux de la grande salle au comité soirée des finissants de 6e année de l'école Alternative de Mékinac de Saint-Adelphe.
◊ Permission aux cadets de Valcartier Expédition pour l'utilisation d'un terrain municipal.
◊ Demande au programme d'aide à la voirie local – Volet Rétablissement.

CORRESPONDANCE DU MOIS

Assemblée Nationale du Québec (Bureau de Sonia Lebel) : Lancement du *Programme d'assistance financière aux célébrations locales* le 1er mars dernier ;
Ministère de la Sécurité publique du Québec : Offre d'une information actualisée à l'ensemble des municipalités pour les soutenir si crues printanières ;
Ministre des Transports du Québec : Invitation – Annonce concernant les investissements routier 2024-2026 dans la région de la Mauricie ;
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs : Soutien financier disponible pour la réalisation de projets de verdissement ;
Ministère des Affaires municipales et de l'habitation : Une campagne d'affichage pour rappeler l'importance d'un climat civil et respectueux dans les municipalités du Québec ;
Ministère des Affaires municipales et de l'habitation : Avis de dépôt transfert ponctuel aux petites municipalités au montant de 4 630,00$;
Ministère des Affaires municipales et de l'habitation : Des nouveautés pour un climat civil et respectueux des personnes ;
Ministère des Affaires municipales et de l'habitation : Tournée régionale de sensibilisation aux modes de financement des services d'eau – Activité dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie Québécoise d'économie d'eau potable ;
Environnement Mauricie : Forum national action climatique les 16 et 17 avril prochains ;
Hydro-Québec : Plan d'action Hydro-Québec 2035 ;
CIUSSS MCQ : Points de service locaux : dépistage du streptocoque de type A et vaccination rougeole ;
Desjardins : Remise du montant de 19,93$ sous forme de crédit pour l'utilisation de la carte Visa Affaires de la municipalité ;
Les Fleurons du Québec : InfoFleurons de mars 2024 ;
UPA Mauricie : Convoi de véhicules agricoles dans votre municipalité ce 25 mars & Réception du manifeste le 25 mars à 14h10 & Invitation à la soirée des gens de terre et saveurs 2024 ;
Espace Muni : Lancement de la plateforme collaborative d'Espace MUNI ;
Régie des incendies du Centre-Mékinac : Rapport 2023 ;
MRC Mékinac amie des enfants : Projet Fonds spécial « Pour que nos enfants puissent rêver grand » ;
MRC Mékinac (Véronique Perron) : Comité MRC Amie des enfants – prochaine rencontre le 28 mai prochain ;
MRC Mékinac (Véronique Perron) : Invitation – L'Érable, traditions revisitées – jeudi 4 avril 5 @ 7 ;
Enercycle : Distribution de compost offert gratuitement aux municipalités ;
Transcontinental : Déploiement de raddar dans la MRC de Mékinac (une circulaire réinventée) ;

CORRESPONDANCE DU MOIS (SUITE)

Culture Mauricie : Communiqué | Lauréats/Lauréates des 25e prix Arts Excellence ;
Moisson Mauricie / Centre-du-Québec : Invitation au Brunch-bénéfice de Moisson Mauricie / Centre du Québec le 5 mai à Trois-Rivières au coût de 45$ par billet ;
Municipalité de Val-Alain : Remerciement pour l'appui par résolution de la MRC Mékinac ;
La rentrée scolaire pour tous : Demande de soutien financier pour aider les familles de Mékinac ;
Ligne Pro : Offre de services pour le lignage de stationnements ;
Artefact Urbain : 2e édition du colloque : Valoriser les bâtiments existants le 9 mai 2024 ;
Centre d'action bénévole de Mékinac : Invitation au gala du Centre d'Action Bénévole de Mékinac le 19 avril prochain et invitation à nommer un ou une bénévole qui rayonne dans la Municipalité qui sera célébrer lors de ce gala ;
Sirco : Services d'enquête et de conseils d'expert ;
Cadets de Valcartier : Demande d'utilisation d'un terrain municipal du 26 au 27 juillet prochain ;
Ligue de quilles de Saint-Adelphe : Demande de prêt de la grande salle pour leur soirée de fin de saison le 25 mai prochain ;
Dany Janvier : Appel à agir avec responsabilité & La privatisation de l'énergie éolienne et l'impact sur la mission d'Hydro-Québec;
Gaston Rivard : Envoi d'un article du Devoir du 1er mars 2024 : Quelle place pour le gaz naturel renouvelable dans le mix énergétique de l'avenir ?
Renald Trépanier (Festival Country) : Remerciements pour le soutien à l'événement Festival Country de Saint-Adelphe qui se déroulera du 4 au 7 juillet ;
École Alternative de Mékinac de Saint-Adelphe : Demande de prêt à titre gracieux de la grande salle pour un atelier sciences le 16 mai ;
Comité soirée des finissants de 6e année : Demande de prêt à titre gracieux de la grande salle pour la soirée des finissants de l'école Alternative de Mékinac de Saint-Adelphe ;
Mékinac Démocratique : Soutien à la résolution de Trois-Rives ;
Groupe de 10 élus de Mékinac des Chenaux : Lettre ouverte au Nouvelliste.

SÉANCE DU CONSEIL



Lundi 6 Mai 2024 à 20h *à la salle de la Fadoq de l'Hôtel de Ville*

PROCHAINES COLLECTES DE MAI



Recyclage et compostage 2,16 et 30

Déchets et compostage 23





Compostage (seul)

🕮 BIBLIOTHÈQUE 🕮

Remerciements

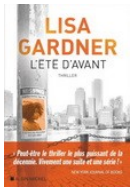
Comme c'est la semaine des bénévoles, un grand MERCI aux bénévoles de la bibliothèque qui mois après mois sont fidèles et responsables: Annie, Danielle et Lise qui sont disponibles depuis plusieurs années,

MERCI !

Nouveautés adultes

Stephen King - Holly
Dominique Demers – Tant qu'il y aura des oiseaux
Danielle Steel – Seconde vie
Lisa Jewel – Ils resteront chez nous
Marc Levy – La symphonie des monstres
Louise T. D'essiambre – A la croisée des chemins T4
Et plusieurs autres…











Horaire

Mardi:	9h à 11h	—	14h à 16h
Mercredi:	14h à 16h	—	18h à 20h

BALAYAGE DE RUES

Dès que la température le permettra, comme à chaque année, la Municipalité procédera au balayage des rues et des stationnements afin de ramasser le sable et les détritus qui se sont accumulés au cours de l'hiver.

Les propriétaires de machineries agricoles sont invités à ne pas circuler sur les rues avec des équipements qui laissent tomber de la terre ou du fumier sur la route.

Avis aux citoyens qui veulent prendre de l'avance en balayant devant leur propriété, il faut éviter de faire des accumulations de sable en hauteur sur l'asphalte de la rue, car le balai de rue mécanique n'est pas en mesure d'enlever le sable qui a été mis en tas.



La Municipalité de Saint-Adelphe invite le plus grand nombre de citoyens à participer à cette corvée printanière d'embellissement et remercie sa population pour son habituelle collaboration!

MERCI !



SÉCURITÉ DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX



Les employés municipaux doivent exécuter à l'occasion des travaux publics sur les rues du périmètre urbain et sur les chemins municipaux tels que: réparations de chemins, travaux de rapiéçage d'asphalte, vidange des regards d'égout, nettoyage du réseau, etc.

Pour assurer leur sécurité, il est demandé aux conducteurs de véhicule de respecter un corridor de sécurité **en ralentissant et en laissant une distance raisonnable** entre leur véhicule et le travailleur municipal et ce, en s'assurant de pouvoir le faire sans danger.

Au besoin, immobilisez votre véhicule pour ne pas mettre en péril la vie ou la sécurité des employés municipaux.

➲ Merci de respecter ceux qui travaillent pour vous ☺

DEMANDE DE PERMIS MUNICIPAL

Un permis municipal est obligatoire **AVANT** d'entreprendre des travaux de rénovation, de construction ou de démolition de bâtisses, fosses septiques, puits d'eau potable, ou déplacement de bâtiments.

Le délai d'obtention du permis peut aller **jusqu'à 30 jours**, il est donc recommandé de ne pas attendre à la dernière minute pour en faire la demande. Celle-ci se fait auprès de l'inspecteur municipal de quatre façons différentes:

⇒ Via le site internet de la municipalité: www.st-adelphe.qc.ca

⇒ Par courriel : jean-philippe.drolet@regionmekinac.com

⇒ Par la poste: 150, rue Baillargeon St-Adelphe G0X 2G0

⇒ Par fax: 418-322-5434



L'inspecteur municipal vous contactera si nécessaire afin de préparer adéquatement votre permis. Vous pourrez ensuite venir le chercher au bureau municipal ou il vous le fera parvenir par la poste.

Pour information: 418-322-5721 poste 3

ABRI D'AUTO TEMPORAIRE DATE LIMITE 30 AVRIL 2024

Il est permis, entre le **1er octobre** d'une année et le **30 avril** de l'année suivante, d'installer un abri d'auto temporaire.

Hors de la période autorisée, les abris d'auto temporaires doivent être **entièrement démontés.**

Après cette date, des avis ou même des constats d'infraction pourraient être émis aux retardataires récalcitrants qui n'auraient pas démonté entièrement la structure de métal et la toile de leur abri.

Merci de votre collaboration



Écocentre

Les heures d'ouverture sont : Les samedis de 8h à midi

du 27 avril au 2 novembre 2024

L'Écocentre fait la récupération gratuitement de peinture, matériel informatique, briques, pierres, cartons, poêles, réfrigérateurs, huiles et filtres usés, bois, métaux, résidus domestiques dangereux, pneus d'automobiles déjantés.

Encore cette l'année, **aucun montant** ne sera demandé aux utilisateurs qui se rendront pour déposer leurs matériaux secs non valorisables, destinés à l'enfouissement.

Afin de diminuer le temps d'attente et de déplacements inutiles sur le site, nous vous recommandons au préalable de trier le contenu de votre remorque (trailer) en le plaçant par catégorie de matériaux afin que le déchargement se fasse plus rapidement.

Patience, respect et courtoisie seront de mises. Nous comptons sur votre habituelle collaboration.

Bacs de recyclage

Nous vous demandons de porter une attention particulière à vos bacs de recyclage (de couleur verte):

à savoir si ceux-ci ont bien, sur le devant, le symbole de recyclage :

Si vous constatez que votre bac vert ou bleu ne possède pas le symbole de recyclage vous devez nous contacter rapidement.

Vous pouvez le faire par téléphone au 418-322-5721 ou encore par courriel au administration.sta@regionmekinac.com

Distribution de plants et de compost

La Municipalité de Saint-Adelphe en collaboration avec l'Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice invite la population à participer à l'activité prévue dans le cadre de « Mai, Mois de l'arbre et des forêts! » avec la distribution de plants gratuits. Nous profiterons de l'occasion pour faire la distribution de compost gratuitement en collaboration avec **Énercycle**.

Date:	**VENDREDI, 10 MAI 2024**
Heure:	**17H À 20H**
Lieu:	**GARAGE MUNICIPAL** (porte arrière)
Plants:	Un maximum de 5 plants par même adresse seront remis jusqu'à écoulement des plants (Érable à sucre, bouleau jaune, pin blanc et pin rouge)
Compost:	Un maximum de 2 chaudières ou sacs (30l chacun) par même adresse = vous devez apporter vos propres chaudières, sacs et votre pelle!

Association forestière de la vallée du St-Maurice — Municipalité de Saint-Adelphe — ENERCYCLE

Skate-park



À l'approche du beau temps, les jeunes sont de retour pour s'amuser au skate-park.

Il est cependant demandé à tous et chacun de respecter les terrains municipaux et de se stationner en bordure des rues. Il est formellement interdit de se stationner près du skate-park et de se promener sur les terrains avec un véhicule à moteur quel qui soit (auto, mobylette, moto etc.).

Merci de nous aider à conserver nos installations en bon état!

Motion de remerciement – Démission de Monsieur Bernard Thompson

** Extrait de la séance de la MRC Mékinac du 17 avril 2024*

En ce 17 avril 2024, nous prenons le temps de reconnaître le départ de monsieur Bernard Thompson de ses fonctions de préfet et maire de la municipalité d'Hérouxville. Sa démission nous laisse un sentiment de regret mêlé à une profonde gratitude pour ses années de service et son engagement envers notre communauté.



Pendant 8 ans à titre de préfet de la MRC de Mékinac, monsieur Thompson a été un pilier de notre région, apportant son savoir-faire et son dévouement à de nombreux dossiers locaux et régionaux. Son implication active et son leadership ont laissé une marque indélébile sur notre territoire, témoignant de sa passion pour le progrès et le bien-être de nos concitoyens. Sa vision audacieuse a illuminé nos horizons, ses actions concrètes ont tissé des liens solides au sein de notre communauté et son dévouement sans bornes a été une source d'inspiration pour tous ceux qui croient et qui contribuent au développement de notre région.

La démission de monsieur Thompson nous rappelle que la vie publique est faite de hauts et de bas, mais aussi de moments qui marquent le cours de notre histoire collective. Dans ces moments de transition, souvenons-nous que chaque départ est aussi le début d'un nouveau chapitre; Que les leçons apprises et les succès obtenus sous la gouverne de monsieur Thompson guident nos pas vers un avenir encore plus prometteur, empreint de solidarité et de progrès.

En conclusion, au nom de tous les membres de ce conseil municipal et au nom de nos concitoyens, nous tenons à exprimer nos sincères remerciements à monsieur Bernard Thompson pour son dévouement, son travail acharné et son engagement envers Hérouxville ainsi qu'envers la MRC de Mékinac.

Nous lui souhaitons tout le succès dans ses projets futurs et espérons que son héritage continuera d'inspirer les générations à venir.

En mon nom personnel et au nom des membres du conseil, des employés de la municipalité de Saint-Adelphe ainsi que de la population Adelphienne, nous nous joignons au message de la MRC Mékinac.

Le Maire, Paul Labranche

Bonne fête des Mères! **Dimanche, 12 mai**



Fête de la Reine

Prendre note que les **bureaux municipaux** ainsi que ceux de Postes Canada seront **fermés LUNDI LE 20 MAI 2024**.

Nomination de Madame Christine Jugan au gala reconnaissance du Centre d'action bénévole Mékinac



Impliquée
Disponible
Proactive

Le 19 avril dernier avait lieu le gala du centre d'action Mékinac. À l'unanimité, les membres du conseil municipal ont désignés madame Christine Jugan à titre de bénévole 2024 pour son implication dans la Municipalité de Saint-Adelphe.

Christine fait partie du comité du centre des Loisirs de Saint-Adelphe.

Elle s'implique tout particulièrement avec ses collègues en organisant de nombreuses activités et ce, pour toutes les tranches d'âge dans la municipalité afin d'améliorer et de dynamiser notre milieu.

Christine ne rate pas une occasion.

En plus du camp jour estival, en collaboration avec ses collègues, plusieurs beaux projets ont été réalisés grâce à son implication.

En autre, dernièrement; la réouverture de la maison des jeunes qui a été « relookée » et qui connaît un très grand succès grâce à la qualité de ses activités auprès de la jeunesse adelphienne. Sans oublier également, le terrain de balle municipal qui a subi sa cure de jeunesse.

De plus, passionnée d'agriculture urbaine, Christine s'implique dans le comité des Incroyables comestibles en planifiant les diverses plantations et l'entretien des jardins communautaires au grand bénéfice de ses concitoyens.

Au nom des membres du conseil de la Municipalité et en mon nom personnel ainsi que la population Adelphienne, **Félicitations et bravo Christine pour ton implication**.

Le Maire, Paul Labranche

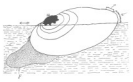
Bévévoler c'est Brillant! thème de la semaine des bénévoles qui se déroulait du 14 au 20 avril dernier

Les chroniques sur l'eau - Comprendre

SAVIEZ-VOUS QUE

la moule vivant en eau douce est en réalité une mulette ?







La mulette fait partie de la grande classe des mollusques et est membre de la famille des bivalves. Elle possède deux siphons pour que l'eau puisse y circuler.

La mulette est un animal filtreur; elle se nourrit principalement de particules de détritus, d'algues et de plancton. **Une seule mulette (qui d'ailleurs peut vivre jusqu'à 100 ans) filtre jusqu'à 75 litres d'eau chaque jour !** Elle retire ainsi énormément de polluants, de bactéries, de fertilisant et de métaux lourds de nos cours d'eau, jouant un rôle écologique colossal.

Pour se reproduire, la mulette mâle libère son sperme dans l'eau. Par le courant, le sperme doit alors atteindre une femelle et être aspiré par un de ses siphons. Ses ovules sont alors fécondés et deviennent des œufs qu'elle entrepose dans ses branchies. Les larves (les bébés) de la mulette se développent dans les œufs et éclosent après quelques mois, toujours dans la mère. La mulette est donc ovovivipare.

Une fois éclos, les larves de la mulette, (appelés glochidies) ressemblent à de minuscules moules translucides. Étonnamment, ces glochidies deviendront des parasites pour les poissons.

La mulette mère agite son extension musculaire à la manière d'un petit poisson pour appâter de vrais poissons. Dès qu'un poisson s'en prend au leurre, elle éjecte en vitesse ses milliers de glochidies sur la tête et directement dans la bouche du poisson.

C'est l'occasion parfaite pour ses petits de s'agripper, en refermant leurs deux valves, aux branchies de la victime. Ces glochidies demeureront alors fermement attachées aux branchies du poisson pour quelques semaines durant lesquelles elles s'alimenteront de ses tissus et de son sang. Une fois prêtes à quitter leur hôte, les glochidies se détachent du poisson pour s'enfouir dans le sol et commencer leur vie d'adulte. Notez que ce parasitisme permet, entre autres, une très grande dispersion des mulettes, qui, d'elles-mêmes, sont très restreintes dans leurs mouvements.

La mulette est une créature remarquable qui a développé des mécanismes de survie stupéfiants et des processus reproducteurs à la fois énigmatiques et fascinants. Difficile de voir la mulette comme un simple coquillage inerte quand on les connaît un peu mieux !

SAMBBA
OBV BATISCAN-CHAMPLAIN

www.sambba.qc.ca

Régie des Incendies du Centre-Mékinac

Tu as envie de relever des nouveaux défis ?
Tu aimerais t'impliquer dans ta communauté ?
Deviens pompier à temps partiel !
N'hésites pas à poser ta candidature dès maintenant !

Pour des informations:
418 365-1866 - info@incendiemekinac.com

OMH Office municipal d'habitation de Mékinac

L'office municipal d'habitation de Mékinac a présentement quelques logements de disponible. Si vous désirez faire une demande pour obtenir un logement ou si vous avez des questions au niveau de votre admissibilité, veuillez communiquer au 418-289-4033.

Activités dans Mékinac

www.apham.org

www.femmekinac.qc.ca

www.aidantsvalleebastican.org

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec
Québec

ARPAM

Approche et références pour les producteurs agricoles et leur milieu

PROJET ARPAM : UN SERVICE DÉDIÉ AUX PRODUCTEURS AGRICOLES ET LEUR MILIEU

Le CIUSSS de la Mauricie-et-du Centre-du-Québec met en place le projet ARPAM pour faciliter l'accès aux services offerts par ce dernier aux producteurs et productrices agricoles, le tout en partenariat avec l'organisme *Au cœur des familles agricoles* (ACFA). L'initiative s'inscrit en trois volets.

Ce projet permet un accès plus facile pour les agriculteurs aux différents services du CIUSSS MCQ : santé mentale adulte et dépendance, enfance, jeunesse et famille, soutien à l'autonomie des personnes âgées, déficience intellectuelle, TSA, déficience physique et maladies chroniques.





Sensibilisation à la réalité des producteurs agricoles auprès des 20 000 employés du CIUSSS MCQ et des partenaires

Créer un pont entre les producteurs agricoles et les services du CIUSSS MCQ par le biais d'ACFA et/ou de l'équipe de l'ARPAM

Assurer, par l'équipe de l'ARPAM, un suivi adapté auprès des agriculteurs en services sociaux généraux.

Pour y avoir accès ou pour toute information, vous pouvez contacter le 811 ou encore les travailleuses sociales du projet ARPAM au 819 228-2731, poste 3401.

POUR BÉNÉFICIER DES SERVICES DE L'ARPAM

>**INFO-SOCIAL 811, OPTION 2**

>**CLSC** (PAR TÉLÉPHONE OU EN PRÉSENCE)



ARPAM

Approche et références pour les producteurs agricoles et leur milieu

CIUSSSMCQ.CA

Grand Bazar du Printemps – 12e édition

Samedi 1er juin

(remis au dimanche si pluie)

Dans toutes les rues de la municipalité de Sainte-Thècle.
Plusieurs familles y participent,
l'an dernier plus de 100 emplacements.

Possibilité de location d'emplacement.



Consultez la page Facebook
Grand Bazar du Printemps
ou le site Internet de la municipalité de Sainte-Thècle.

Annuellement, **Énercycle** procède entre mai et octobre à la vidange de fosses septiques selon la fréquence établie dans la réglementation soit:

- ◊ Aux 2 ans : Résidence permanente
- ◊ Aux 4 ans : Résidence secondaire
- ◊ Fosses de rétention et puisards, vidange selon l'utilisation

Énercycle enverra une lettre deux semaines à l'avance , vous informant de la journée prévue pour la vidange de votre fosse afin de pouvoir la préparer. **La présence du propriétaire n'est pas requise lors de la journée de vidange.**

Vous pouvez consulter le site afin de connaître la date de votre vidange de fosse septique au : www.enercycle.ca



Cliquer sur l'image fosse septique, ensuite cliquer sur le carré vert mon dossier. Finalement, choisir Saint-Adelphe et inscrire votre adresse. Aussi simple que cela !!

Vidange planifiée

Les coûts de la vidange de votre installation septique sont facturés à votre Municipalité.

Des frais supplémentaires s'appliquent dans les cas suivants:

- Déplacement inutile de l'entrepreneur
- Vidange de la fosse en urgence ou non planifiée
- Vidange de la fosse en dehors de la saison régulière (mai à octobre)
- Changement de rendez-vous demandé par le propriétaire
- Accessibilité restreinte de la fosse nécessitant une unité spécialisée

Le camion régulier a besoin d'un passage d'au minimum 3,5m de largeur et 4m de hauteur.

Pour des raisons techniques, il est possible que la vidange n'ait pas lieu le jour convenu. La vidange serait alors reportée au lendemain.

ENERCYCLE



Billets: lefebvrenathalie28@gmail.com